

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4260 - VENDREDI 27 MAI 2022

NORD-KIVU

Affrontements sur divers fronts entre les Fardc et le M23

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et les rebelles du M23 se sont de nouveau accrochés, le 25 mai, sur plusieurs fronts dans la province du Nord-Kivu, provoquant des déplacements continus de la population.

Les rebelles du M23 ont, en effet, lancé des attaques simultanées contre des positions des Fardc, à Kibumba, territoire de Nyiragongo, et autour de Tchanzu, Runyoni et Kanombe, en territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu. Cette réaction du M23 aux tirs de roquettes lancés depuis le 22 mai par les Fardc sur le territoire rwandais aura causé d'énormes dégâts collatéraux.

Page 4



Des éléments des FARDC en patrouille dans un village du Nord Kivu/DR

KINSHASA

Le recouvrement forcé de la vignette 2020 suspendu jusqu'au 15 juin



Le centre ville de Kinshasa

Le recouvrement de la vignette exercice 2020 est momentanément suspendu sur toute l'étendue de la ville-province de Kinshasa, en attendant sa reprise le 15 juin prochain. Les

autorités de la ville-province motivent cette trêve par le souci de « permettre à tous les défilants de se mettre en ordre ». Ce contrôle était à la base des embouteillages déplorés dans

certaines artères de la ville-province. Le recouvrement forcé a, en outre, permis de constater qu'il y a beaucoup de défilants qui n'avaient pas encore payé la vignette exercice 2020. Page 2

LINAFOOT

Un bloc de clubs boude la poursuite du championnat



V. club de Kinshasa.

La poursuite de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), arrêtée depuis trois mois à la suite des difficultés de transport aérien, semble hypothétique. Après la mobilisation de 299 000 dollars pour éponger la dette de Congo Airways, le championnat devait reprendre le 22 mai, mais a été repoussé au 29 mai sur demande des clubs. Ces derniers évoquent, entre autres, la mise en condition de leurs joueurs restés inactifs depuis plus de quatre-vingt-dix jours. Page 6

POURSUITE DE L'APPUI DE LA VACCINATION EN RDC

Jean-Jacques Mbungani échange avec le président de la Fondation Bill & Mélinda Gates



Le ministre de la Santé avec les représentants de la Fondation Bill et Belinda Gates

En mission officielle dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé qui se déroule à Genève, en Suisse, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la RDC, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a échangé, le 24 mai, avec la délégation de la Fondation Bill & Mélinda Gates.

Conduite par le président de la Fondation, Christopher J. Elias, la délégation a spécifiquement discuté avec le ministre sur la question de la vaccination de routine et celle contre la covid-19 en RDC.

Page 3

ÉDITORIAL

Préservation

Les autorités congolaises, dont le pays est placé parmi les leaders en matière d'aménagement forestier du Bassin du Congo, accordent une place importante à la préservation de l'environnement, au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques considérés comme les défis planétaires de l'heure.

L'engagement pris par le gouvernement s'arrime à la vision de la communauté internationale et africaine du fait des conséquences aggravantes du dérèglement climatique dont la sonnette d'alarme a récemment été tirée à la COP 15 d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, notre pays s'est doté de nombreux programmes et projets visant à sensibiliser la population aux problématiques environnementales et à l'économie verte.

Il s'agit, entre autres, de la conservation de la biodiversité à travers la création et l'aménagement des aires protégées, ainsi que la mise en place de plantations forestières. Cependant, beaucoup reste encore à faire. En effet, si le secteur de l'environnement constitue l'une des composantes fondamentales du Programme de développement durable, la non consolidation de ces initiatives est à l'origine des échecs constatés dans la mise en œuvre des projets lancés par le passé.

Le cas du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) qui visait à planter jusqu'à 100 000 hectares chaque année pour atteindre l'objectif d'un million d'hectares dans un premier cycle décennal (2011 à 2020) témoigne le manque de suivi dont souffrent plusieurs autres projets.

Pour matérialiser le leadership du Congo en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières et fauniques, il faudra renforcer davantage le cadre institutionnel et réglementaire en s'appuyant sur des partenariats solides, capables de mener dans la durée l'exécution desdits programmes.

Sur le plan stratégique, ce partenariat aura pour avantage d'accroître la couverture forestière nationale, renforcer la capacité de séquestration du carbone forestier et assurer l'émergence de l'économie verte tant prônée. En lien avec la loi cadre sur le développement durable, parvenir à cet idéal permettra de gagner le combat à double facette contre la dégradation de l'environnement et l'extrême pauvreté grâce à la création de milliers d'emplois.

Le Courier de Kinshasa

DIRECTION GÉNÉRALE DES RECETTES

Le recouvrement forcé de la vignette 2020 suspendu jusqu'au 15 juin

L'opération est momentanément suspendue sur toute l'étendue de la ville-province de Kinshasa et va reprendre le 15 juin pour « permettre à tous les défaillants de se mettre en ordre ».



Un barrage de la police sur la chaussée DR

« Nous avons souhaité repousser, suspendre le contrôle pour deux semaines afin de permettre à tous les défaillants de se mettre en ordre. Le recouvrement reprend après la première quinzaine de juin », a annoncé sur les ondes de Top Congo FM le directeur général des recettes de Kinshasa, Félicien Nkuluta. Pour lui, « dépassé ce délai de grâce, tout le monde sera pris à témoin », ajoutant : « Ça ne sera plus de notre faute, on

« Nous avons souhaité repousser, suspendre le contrôle pour deux semaines afin de permettre à tous les défaillants de se mettre en ordre. Le recouvrement reprend après la première quinzaine de juin »

repassera au recouvrement forcé et les défaillants ne s'en prendront qu'à eux-mêmes ».

Félicien Nkuluta a, par ailleurs, dit avoir constaté que ce contrôle était à la base des embouteillages constatés dans certaines artères de la ville-province. « Après avoir suivi ce recouvrement forcé sur le terrain, on a constaté qu'il y a beaucoup de défaillants qui n'avaient pas encore payé la vignette exercice 2020. C'est ce qui fait que les contrôles provoquent parfois des embouteillages », a-t-il affirmé.

Il en appelle, par conséquent, à la conscience des propriétaires des engins roulants en vue d'éviter des tracasseries sur la chaussée. « Si les gens sont consciencieux et veulent éviter les tracasseries sur la route, ils se mettront en ordre », a-t-il fait constater, notant qu'en réalité les usagers de la route ne pensaient pas qu'il y aurait recouvrement forcé pour ce paiement censé intervenir, en principe, il y a deux ans.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Le ministre de la Santé échange avec le président de la Fondation Bill & Mélinda Gates

En mission officielle dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé qui se déroule à Genève en Suisse, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, s'est entretenu, le 24 mai, avec une délégation de la Fondation Bill & Mélinda Gates.

Conduite par le président de la Fondation, Christopher J. Elias, la délégation a spécifiquement discuté avec le ministre Jean-Jacques Mbugani Mbanda sur la question de la vaccination de routine et celle contre la covid-19 en République démocratique du Congo (RDC). Les deux parties ont ainsi évoqué la problématique de la baisse de la couverture vaccinale d'après l'enquête réalisée par l'Ecole de santé publique de Kinshasa (de 53% à 43%), soit une perte de 10%. Et le pays en est conscient de l'impact de la pandémie de covid-19, la grève du personnel de santé qui a duré presque quatre mois et la situation de la survenue récurrente des cas de poliovirus délivrés post-vaccinal. Toutes ces questions ont figuré en bonne position dans cet échange.

Profitant de l'occasion, le ministre Jean-Jacques Mbugani Mbanda a remercié la Fondation Bill & Mélinda Gates pour l'appui au Centre des opérations d'urgence contre la polio, qui est un dispositif mis en place au Programme élargi de vaccination depuis plusieurs années pour aider à apporter une réponse aux épidémies de poliomyélite en RDC.

Pour le ministre de la Santé, la situation est réelle. Au-delà du fait que le pays s'organise toujours pour réagir contre ces épidémies, la réponse est souvent lente. Toutefois, a-t-il souli-



Le ministre de la Santé avec les représentants de la Fondation Bill et Belinda Gates

gné, il y a le plan Mashako 2 qui permet de renforcer davantage la vaccination de routine. Tout de même, le pays est conscient qu'il faut voir cette situation de manière globale, c'est-à-dire la gestion des épidémies de façon générale.

Tout en appréciant les réponses ap-

portées par le ministre congolais de la Santé, la Fondation Bill & Mélinda Gates a promis de renforcer son financement à Gavi pour accélérer la mise en œuvre du plan Mashako 2. Celui-ci sera élargi à d'autres provinces que les premières. Il est envisagé également d'introduire le VPH en une seule

dose. Cette vaccination pourrait lutter contre un des quatre cancers les plus fréquents, celui du col de l'utérus chez la femme. L'avantage d'un vaccin à une dose a été prouvé même pour la covid-19. L'acceptabilité est plus forte avec un vaccin en une dose.

Par ailleurs, la RDC est reconnue par la Fondation Bill & Mélinda Gates comme étant un pays exemplaire dans le cofinancement pour l'achat de vaccins avec le financement local. Il en est de même pour la vaccination contre le choléra, où le pays est exemplaire dans l'utilisation de vaccins pour réduire l'intensité des maladies infectieuses. Le ministre de la Santé et la Fondation Bill & Mélinda Gates ont convenu sur la nécessité, dans les prochains jours, d'appuyer et d'étendre la vaccination du plan Mashako 2 à d'autres provinces; d'appuyer et d'étendre le paquet des soins de l'enfant et de la mère; d'appuyer le pays à lutter contre la malnutrition.

Les deux parties sont aussi convenues d'appuyer les soins de santé primaire pour la réussite de la mise en œuvre de la couverture santé universelle, à travers l'accroissement du financement de la Fondation Bill & Mélinda Gates. Le ministre va poursuivre les échanges avec cette fondation jusqu'à l'aboutissement du processus de financement et de la mise en œuvre du plan Mashako 2.

Blandine Lusimana

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

Le journaliste Joël Kabinzi interpellé à Kenge

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a condamné, le 24 mai, l'interpellation de Joël Kabinzi, journaliste à Radio Ngoma Kwango, station privée émettant à Kenge, chef-lieu de la province du Kwango.



Joël Kabinzi

L'Olpa a indiqué que l'interpellation de Joël Kabinzi constitue manifestement une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exhorte, en conséquence, les autorités judiciaires et politiques du Kwango à favoriser l'exercice de la liberté de presse

Olpa, a été interpellé le 16 mai par les agents de la police nationale congolaise sur ordre du procureur près le Tribunal de paix de Kenge. « *Le journaliste a été embarqué dans une jeep de la police puis conduit à l'office du parquet de Kenge où il a été auditionné par un magistrat qui l'a inculpé de faux bruits et de non-respect*

« Le journaliste a été embarqué dans une jeep de la police puis conduit à l'office du parquet de Kenge où il a été auditionné par un magistrat qui l'a inculpé de faux bruits et de non-respect aux magistrats »

sur toute l'étendue de la province.

Joël Kabinzi, fait savoir

aux magistrats », a indiqué l'Olpa. Il fait savoir que ces accusations sont consécu-

tives à la diffusion sur les antennes de Radio Ngoma Kwango d'une émission intitulée « Bosolo ya Kwango » (Vérité sur Kwango) du 14 mai dernier. Selon cet observatoire, au cours de cette émission à téléphone ouvert, un auditeur avait fustigé le comportement des magistrats du parquet qui ordonnent la libération des jeunes communément appelés « Kuluna » interpellés par la police et qui sont à la base de la montée du banditisme dans la ville. Olpa a ajouté que des agents du parquet ont également pris d'assaut les installations de la radio sous prétexte de rechercher des enregistrements audio de l'émission mise en cause.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Affrontements sur divers fronts entre les Fardc et le M23

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) et les rebelles du M23 se sont de nouveau accrochés, le 25 mai, sur plusieurs fronts dans la province du Nord-Kivu, provoquant des déplacements continus de la population.

Entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, la tension a repris de plus belle sur fond d'affrontement opposant les Fardc et la rébellion pro rwandaise du M23. L'opération militaire lancée depuis le 22 mai par les forces congolaises a, comme il fallait s'y attendre, entraîné une levée de boucliers chez le Rwanda voisin qui les accuse d'avoir tiré des roquettes sur son territoire, provoquant d'énormes dégâts collatéraux. Kigali a affirmé que plusieurs civils ont été blessés par ces tirs et appelé à une « enquête urgente » sur cet incident provoqué à la frontière entre les deux pays. Pour les Fardc, les mobiles de l'attaque sont clairs et procèdent de la volonté de pacifier l'Est de la RDC en proie aux infiltrations récurrentes des militaires de Rwanda défense forces, sous la couverture du M23. Et en réaction à ce qu'ils considèrent comme une provocation, les



Des éléments des FARDC en patrouille dans un village du Nord Kivu/DR

rebelles du M23 ont lancé, le 25 mai, des attaques simultanées contre des positions des Fardc, à Kibumba, territoire de Nyiragongo, et autour de Tchanzu, Runyoni et Kanombe, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Une autre attaque des supposés

militaires rwandais serait planifiée à Kanombe, en territoire de Rutshuru. Des sources sur place renseignent que ce mouvement rebelle d'obédience rwandaise aurait déjà occupé une partie importante de Kibumba et avancerait vers Buhumba en

direction de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. Entre temps, la route Goma-Rutshuru est de nouveau coupée au niveau de Kibumba, à la suite de ces violents combats. Tous les véhicules en partance pour le Grand Nord sont bloqués vers Kibati, apprend-on. Une

situation qui présage de nouveaux affrontements en perspective étant entendu que les Fardc ne laisseraient pas leurs ennemis poursuivre leur avancée sans réaction. « La population doit garder son calme et laisser son armée travailler. L'armée est là et la population n'a rien à craindre. Nous avons le devoir de la sécuriser », a laissé entendre un des responsables militaires des Fardc. Les localités muées en théâtres d'affrontements entre les deux armées sont, pour l'heure, devenues des agglomérations fantômes à l'instar de Bunagana où la population, saisie de panique à la suite des détonations d'armes lourdes, a carrément déserté les villages. A Kanombe et à Nyesisi, par exemple, dans le groupement Kisigari, les habitants ont laissé leurs terres pour se diriger vers Rugari ou Rutshuru centre en quête d'abris. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



37^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE LUTTES

Eric Kinzambi souligne l'importance de la préparation

Saluant la prestation des lutteurs congolais aux 37^{es} championnats d'Afrique des nations de luttes à El Jadida au Maroc, le président de la Fédération congolaise des luttes associées (Fécolutta), Eric Kinzambi, a cependant laissé entendre que le succès est le fruit d'une préparation idoine.

Le président Eric Kinzambi a conduit la délégation congolaise aux 37^{es} Championnats d'Afrique des nations des luttes, qui se sont déroulés du 17 au 22 mai à El Jadida au Maroc. Aussi a-t-il salué la performance des athlètes congolais même s'ils ont été privés d'une médaille d'or, ayant perdu quatre finales. « Nous avons tiré beaucoup d'enseignements de notre participation à ce Championnat d'Afrique des nations des luttes. Une bonne préparation aboutit toujours aux résultats escomptés. Nous avons peaufiné nos armes de façon conséquente au pays avec les moyens de bord et non pour une participation à la Pierre de Coubertin, selon qui, l'essentiel est de participer. Notre objectif était de glaner autant de médailles possibles. Nous en avons eu dix. Cette moisson est synonyme du fruit d'un dur labeur et du soutien de tous pour l'honneur du pays », a souligné Eric Kin-



Eric Kinzambi, président de la Fécolutta

zambi.

Il a tenu à attirer l'attention sur l'importance de la préparation des athlètes à des compétitions internationales et de la disponibilité des infrastructures. « Le petit déclic qui nous a fait défaut, c'est la mise au vert sollicitée pendant deux semaines au pays organisateur, avant l'ouverture du meeting. Nous

« Le petit déclic qui nous a fait défaut, c'est la mise au vert sollicitée pendant deux semaines au pays organisateur, avant l'ouverture du meeting. Nous sommes d'avis que si le programme initial était respecté, nous aurions fait mieux. A notre entendement, les victoires se préparent et ne s'improvisent pas. Si le pays était doté d'infrastructures adéquates, les athlètes allaient exceller »,

sommes d'avis que si le programme initial était

respecté, nous aurions fait mieux. A notre entendement, les victoires se préparent et ne s'improvisent pas. Si le pays était doté d'infrastructures adéquates, les athlètes allaient exceller », a martelé Eric Kinzambi.

Cadre sportif congolais, Eric Kinzambi a été élu, le 20 mai dernier, à Laayoune au Maroc, président de la Commission relations extérieures de l'United World Wrestling (UWW/Afrique), et aussi ambassadeur de la Confédération africaine de luttes dans le monde. C'était en marge du congrès de la mise en place de commissions organisé dans

Léopards ont été composés, lors de ce déplacement au Maroc, de près d'une quinzaine d'athlètes. Il s'agit, entre autres, de Tabora Kabeya Rossy (D), Ndombasi Matadi, Mukendi Kabeya, Mbo Issomi, Mbo Ngele, Kabongo Ngalula, Tshotsha Barthélémy, Mabilia Matondo, Ilandi Kilonga, Luntadila Landu Josué, Mumpompa Kayis, Kalambayi Mabanza, etc.

Les quatre médailles d'argent ont été obtenues par Josué Lundadila chez les cadets et juniors en style gréco-romain et chez les cadets en style libre olympique. Kabeya Andy a remporté aussi le médaille d'argent chez les séniors en style libre olympique. Manassé Mbonga a raflé une médaille de bronze en style gréco-romain, Siméon Matondo et Josué Luntadila en lutte libre olympique, Barthélemy Tshotsha et Rabby Kilandi chez les séniors en lutte gréco-romaine, enfin Andy Kabeya chez les séniors en lutte libre olympique.

Martin Enyimo

Dix médailles d'argent et de bronze pour la RDC à El Jadida

Avec quatre médailles en argent et six en bronze, la République démocratique du Congo (RDC) a occupé la neuvième position aux derniers championnats d'Afrique des nations des luttes organisés au Maroc.



Le ministre Serge Chembo Nkonde entouré des lutteurs congolais

La délégation congolaise a regagné Kinshasa le 24 mai, accueillie à l'aéroport de N'Djili par le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde. « Votre prestation est une fierté pour le pays. Nous savons, à présent, que la RDC peut compter sur ses

athlètes. D'où mes vives félicitations aux encadreurs que sont le président de la Fédération congolaise de luttes associées (Fécolutta), Eric Kinzambi, et tout son comité. Nous avons tenu à vous voir personnellement pour vous encourager. Les

dix médailles glanées au Maroc constituent une première dans les annales du sport national, quant bien même il n'y a eu aucune médaille d'or, malgré ma promesse d'honorer qui-conque en aurait remportée. A mon humble avis, ce

n'est qu'une partie remise. Remettez-vous au travail et je sais que ces efforts vont payer un jour », s'est-il adressé aux athlètes.

Au sujet des infrastructures, en perspectives des 9^{es} Jeux de la Francophonie, le ministre a dit: « Vos plaintes et vos jérémiades relatives au manque d'infrastructures vont cesser d'ici là. Une salle appropriée sera érigée, spécialement pour la lutte, dans l'enceinte du stade Tata Raphaël de la Kethule. Cela, en prévision des 9^{es} Jeux de la Francophonie qui seront une belle opportunité pour vous permettre de rafler autant de médailles, y compris de l'or qui nous a manqué au Maroc ». La RDC a fait partie des quarante-deux pays ayant participé aux 37^{es} championnats d'Afrique des nations des luttes organisés du 17 au 22

mai à El Jadida, au Maroc. Engagés dans des catégories cadets, juniors et séniors et en lutte féminine, les Léopards ont ramené dix médailles (quatre en argent et six en bronze), se classant 9^e de ce tournoi continental. Le lutteur Andy Kabeya a remporté la médaille d'argent en style olympique, en s'imposant face à l'Egyptien E'Lobay (douze points à six). L'Egypte a fini première des 37^{es} championnats d'Afrique des nations des luttes avec trente et une médailles en or, devant l'Algérie avec vingt-quatre médailles en or, et la Tunisie avec dix-huit médailles en or. Le Maroc a été quatrième avec deux médailles en or, talonné par le Nigeria avec deux médailles en or, ainsi que la Guinée-Bissau. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire ont chacun grappillé une médaille en or.

M.E.

LINAFOOT

Un bloc de clubs boude la poursuite du championnat

La poursuite de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), arrêté depuis trois mois à la suite des difficultés de transport aérien, semble hypothétique.

Après la mobilisation de 299 000 dollars américains pour éponger la dette de Congo Airways, le championnat devait reprendre le 22 mai, mais repoussé au 29 mai sur demande de quelques clubs afin de mieux mettre en jambes leurs joueurs restés inactifs depuis plus de quatre-vingt-dix jours et pour d'autres raisons. En fait, les clubs sont même divisés sur cette reprise, un bloc souhaitant la poursuite et l'autre voulant simplement la fin du championnat.

Dans une correspondance du 19 mai adressée à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), le Daring Club Motema Pembe (DCMP) rejetait l'idée de jouer une seule manche du championnat. « DCMP a constaté, comme tous les clubs de la Ligue 1 de notre championnat, que le gouvernement n'a pas mis à la disposition de la Ligue les moyens de déplacement qu'il avait promis pour la poursuite du championnat après treize journées. Sans prendre suffisamment du temps pour la relance après disponibilité des fonds, le gouvernement avec la Ligue nous imposent un retour du championnat en ne nous accordant

que neuf jours, chose inadmissible pour la physiologie des joueurs sachant qu'ils venaient de passer quatre-vingt-dix jours sans entraînements. Selon le nouveau calendrier de cette édition..., aucun de nos joueurs n'est physiquement au point et c'est clair parce que n'ayant repris les entraînements qu'il y a deux jours », a-t-on avancé du côté du club vert et blanc de Kinshasa. En conclusion, il a indiqué : « De ce qui précède, il s'ajoute un autre fait. Pour un championnat censé se dérouler en deux phases (aller et retour), le gouvernement n'a sorti les fonds que pour terminer la manche aller sans aucune précision pour la manche retour. Ce qui laisse planer le doute sur le déroulement de la manche aller ».

Outre le DCMP, d'autres clubs ont exprimé leur refus de poursuivre le championnat, tels que la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), Racing club de Kinshasa (RCK), Maniema union de Kindu, Dauphin noir de Goma, etc. Dans une autre correspondance à l'intention du président de la Commission de gestion de la Linafoot, la JSK a trouvé « inadmissible » de reprendre



DCMP rejette la poursuite du championnat après un arrêt de plus de trois mois

le championnat sous contrainte de cette instance et du gouvernement avec seulement neuf jours de préparation des joueurs après plus de trois mois d'inactivité. « Pour un championnat censé se dérouler en deux phases (aller-retour), le gouvernement n'a sorti les fonds que pour la manche aller sans aucune précision pour la manche retour. Ce qui laisse planer le doute sur le déroulement d'une manche retour, car le championnat ne pouvant dépasser le 30 juin pour les 219 matches. Ce qui ne servira à rien vu le règlement qui prévoyait les deux phases », a ajouté la JSK, 19^e au classement, avec huit points pris sur

dix-huit journées.

Les dirigeants du RCK, tout autant contre la reprise, indiquaient dans leur communication du 16 mai : « ... Vous êtes sans ignorer que tous les clubs engagés à la 27^e édition du championnat de la Linafoot ont été victimes de son arrêt inopiné pour des raisons que vous connaissez très bien. Et cela a engendré des conséquences néfastes pour des dirigeants que nous sommes, et aussi pour les joueurs que nous encadrons qui ont totalisé douze semaines d'inactivité. Nous les avons tous libérés pour des raisons financières, ne sachant exactement pas à quand le retour effectif du

championnat. La Linafoot nous surprend du retour du championnat en ne nous accordant que neuf jours de préparation, chose désagréable pour la physiologie des joueurs étant donné que ces derniers ont été inactifs durant trois mois ». Le club d'Antoine Kiala, lanterne rouge du championnat, s'est donc rangé du côté de ceux ayant rejeté la poursuite du championnat. Et ce bloc semble s'agrandir. Si les instances du football reçoivent treize correspondances de refus, donc les deux tiers des clubs, l'on pourrait craindre que le championnat ne se poursuive...

Martin Engimo

FÉCOFA

Roger Hitoto quitte ses fonctions d'ambassadeur des Léopards

Une année après avoir été ambassadeur de la sélection de la République démocratique du Congo (RDC), Roger Hitoto a démissionné pour « mauvais comportement » de certains dirigeants de la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

L'ancien footballeur international congolais Roger Hitoto (53 ans) a mis fin à ses fonctions d'ambassadeur de l'équipe nationale, les Léopards. Il l'a annoncé, le 23 mai, lors de son passage dans l'émission « Sportacle » de Bosolo Télévision à partir de Paris en France. L'ancien milieu défensif de Lille, en France, a indiqué ne plus être en phase avec la Fécofa qui lui a attribué le rôle d'ambassadeur le 10 mai 2021. Médaille de bronze avec la RDC en 1998 à la Coupe d'Afrique des nations au Burkina Faso, il avait en fait la mission de persuader les binationaux susceptibles de jouer pour la sélection congolaise. Grâce à son lobbying, Silas Katomba (ex-Wamangituka) de Stuttgart en Allemagne et Elvis Sukisa (MŠK Žilina en Slovaquie) ont accepté de devenir des internationaux congolais. Il a rencontré d'autres joueurs comme Orel Mangala de Stuttgart...

Mais au bout d'une année, il a jeté l'éponge à cause de « mauvais comportement », selon ses propres termes, qualifiant ainsi les agissements de certains membres de la Fécofa. « À vrai dire, depuis le début des barrages des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, avant même le match (barrage) de la RDC contre le Maroc, je n'étais plus ambassadeur. Donc, je me suis mis de côté dès le début... L'heure est venue où je ne dois plus



Roger Hitoto et Silas Katomba en Allemagne

vivre dans l'hypocrisie », a-t-il dit au cours de cette émission, sans d'autres détails. Dans un article daté du 26 novembre 2021, irisfootball.com indiquait à propos de la présence de Roger Hitoto au sein de l'équipe nationale : « Le cahier des charges de Roger Hitoto a été bien défini par la Fécofa pour mener à bon port cette noble tâche. Curieusement, la Fécofa ne serait rationnel sur cette mission jugée commando

en vue d'étoffer l'ossature de l'équipe nationale. C'est un travail de longue haleine, mais Roger Hitoto ne serait pas bien traité sur le plan financier. Lors de deux derniers matches de la RDC, respectivement face à la Tanzanie et le Bénin, l'ancien Léopard n'avait pas bien été traité sur le plan national. Comme si sa présence est en train de gêner certaines personnes. Selon certaines sources, sa présence

dérange, puisqu'il demande l'organisation au sein de l'équipe nationale congolaise. Il y a un manque criant d'organisation ».

Du côté de la Fécofa, le secrétaire général Belge Situatata a réagi dans les médias locaux par rapport à la démission de Roger Hitoto. « Officiellement, nous ne sommes pas au courant de cette démission. La Fécofa n'a reçu aucune lettre de l'intéressé faisant état de sa démission. Nous avons lu ça sur les réseaux sociaux. Chaque fois qu'il venait, Roger était avec nous, il faisait le rapport et ne se plaignait pas. Je ne pense pas qu'il était mis dans les conditions non idéales pour bien assumer sa mission. Nous avons pris en charge certains de ses déplacements en Europe pour aller convaincre les joueurs. Je réaffirme qu'il ne s'est jamais plaint », a-t-il regimbé.

Le secrétaire général de l'instance faïtière du football congolais a noté que c'est prématuré de parler de la personne à laquelle confier à nouveau la mission d'ambassadeur car la Fécofa n'a pas encore obtenu la lettre de démission de Roger Hitoto. Le comité exécutif va se réunir pour examiner le sujet et tirer les conséquences. Notons que les élections arrivent à grand pas à la Fécofa, et l'on pourrait voir d'autres animateurs du football congolais.

M.E.

PRIX KOUROUMA 2022

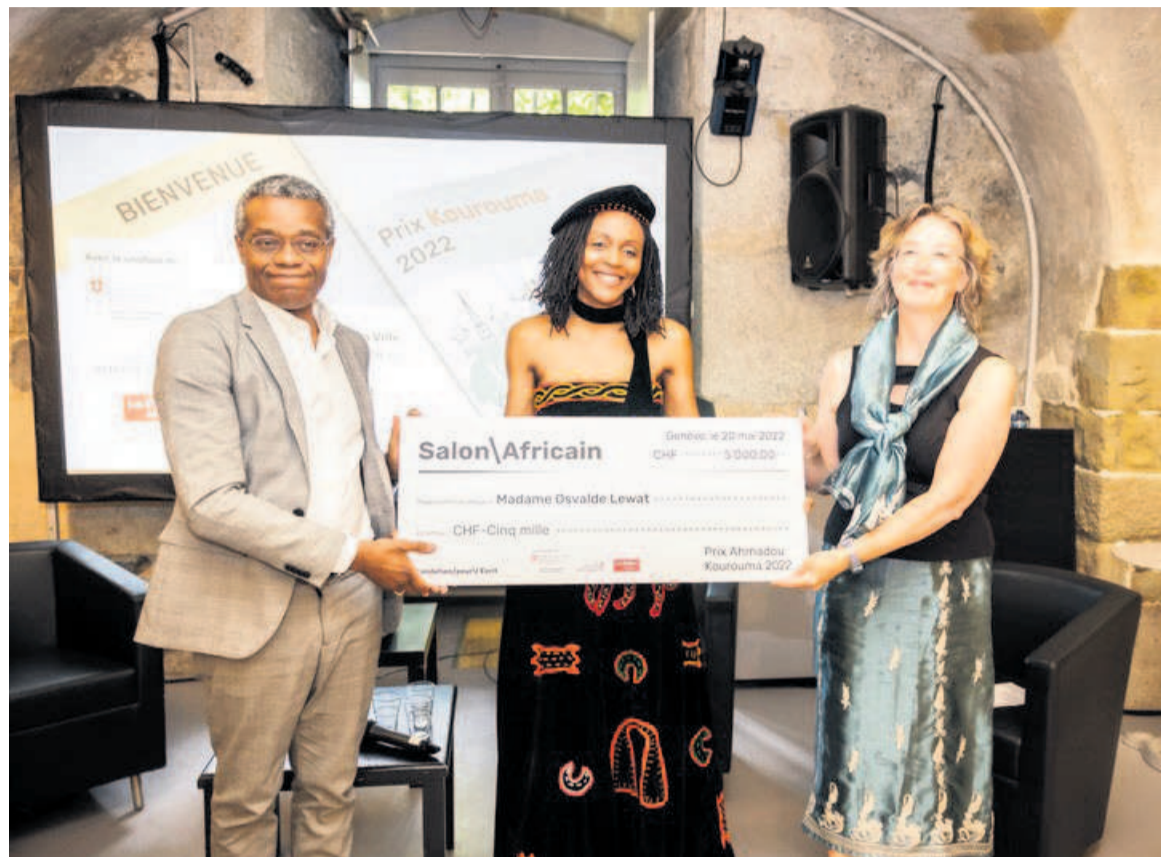
Oswalde Lewat succède à Blaise Ndala

Récente intervenante au Pavillon africain lors du Festival du livre de Paris au Palais de l'Éphémère, Oswalde Lewat est consacrée au «Salon du livre en ville autre lieu Genève» pour son premier roman « Les Aquatiques », paru aux Éditions les Escales, en août de l'année dernière.

Après la résonance de la truculente histoire africaine de Blaise Ndala dans son roman « Dans le ventre du Congo », la documentaliste, photographe et réalisatrice native du Cameroun, Oswalde Lewat, se distingue avec un premier roman où elle met en avant une prise de conscience œuvrant pour la liberté.

Elle entre en littérature avec cette œuvre d'une vivacité remarquable, radioscopie de la société camerounaise vue du côté de l'élite et de la grande bourgeoisie. Et ce, à travers les destins croisés de Katmé, épouse bridée d'un homme politique dévoré par l'ambition, et de Samy, le presque frère de l'héroïne, artiste engagé contre le pouvoir en place et homosexuel.

Comment cette femme parviendra-t-elle à se libérer du joug marital, à l'heure où Samy se voit dénoncé et jeté en prison pour son orientation sexuelle, puis livré à la violence des Aquatiques, ces habitants d'un quartier déshérité



Remise du Prix Ahmadou-Kourouma à Oswalde Lewat au Salon du livre de Genève 2022/DR

qu'il a photographiés ?

Tout commence par une scène d'enterrement abracadabrante, celui de la mère de Katmé. Vingt ans après, sa tombe gêne un projet d'auto-

route. Qu'à cela ne tienne, son gendre en profite pour créer un événement public en sa faveur... L'auteur procède ainsi, par des situations révélatrices décrites avec humour et acuité.

Fresque sociale, aux per-

sonnages et aux dialogues convaincants, ce roman éclaire, par les questionnements d'une Katmé refusant peu à peu de vivre « au rabais de soi-même », ces sociétés africaines où le mariage « c'est

entre tradition et modernité » et où la liberté, quelle qu'elle soit, se traduit par la résignation à vivre sans elle ou à en payer le prix.

«Les Aquatiques» est un roman d'apprentissage d'une femme africaine au XX^e siècle, entre ombre et lumière.

« Je n'étais jamais retournée sur la tombe de Madeleine. N'y avais jamais apporté son repas préféré, de l'huile de palme, du sel ou une cruche de vin de raphia. Madeleine, pour autant que je m'en souviens, préférait le vin rouge. Mais enfin, le vin de raphia, c'est ce que l'on déposait sur la tombe des morts dans le Haut-Fènn », peut-on lire.

Oswalde Lewat est née le 17 septembre 1979 à Garoua, au Cameroun. En parallèle de ses occupations, elle encourage les jeunes à développer leur vocation artistique et les rapproche également des métiers du septième art et de ceux de l'écriture.

Marie Alfred Ngoma

GUINÉE ÉQUATORIALE

Malabo accueille deux sommets de l'Union africaine

L'Union africaine (UA) a lancé mercredi les préparatifs de deux sommets extraordinaires consécutifs prévus en fin de semaine en Guinée équatoriale, le premier sur les crises humanitaires et le second sur le terrorisme et les changements inconstitutionnels de gouvernement.

Une vingtaine de chefs d'Etat sont attendus à Malabo, au moment où l'UA estime que 113 millions d'Africains ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence en 2022, que le «terrorisme» jihadiste gagne tout le continent et après deux années marquées par quatre coups d'Etat reconnus comme tels par l'organisation panafricaine, qui a suspendu de ses instances le Mali, le Soudan, le Burkina Faso et la Guinée. Les préparatifs ont commencé mercredi après-midi dans la capitale équato-guinéenne par la cérémonie d'ouverture d'une session du Conseil exécutif de l'UA et le discours du président de sa Commission, le diplomate tchadien Moussa Faki Mahamat. «Environ 113 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Afrique dont 48 millions sont des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes», a-t-il détaillé.

Ce besoin d'aide urgente concerne 15 pays africains les plus touchés par les crises. Ce premier Sommet humanitaire extraordinaire, qui réunira aussi des donateurs pour tenter de mobiliser des fonds, se tiendra vendredi.

Selon l'UA, les besoins humanitaires augmentent rapidement en Afrique, notamment à cause des chocs climatiques et des conflits qui ont augmenté de manière exponentielle les besoins humanitaires.

Plus de 30 millions de personnes sont des déplacées internes sur le continent, dont plus de

10 millions d'enfants de moins de quinze ans, selon l'UA. En cause : les conflits intercommunautaires dans certaines régions, et l'insécurité alimentaire.

Sur le continent qui compte 1,4 milliard d'habitants, 282 millions de personnes sont sous-alimentées, en augmentation de 49 millions par rapport à 2019, appuie l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le second sommet qui s'ouvre samedi intitulé «Terrorisme et changements inconstitutionnels de gouvernement», abordera «le terrorisme, une gangrène qui infecte progressivement toutes les régions du continent, de la Libye au Mozambique, du Mali à la Somalie, en passant par le Sahel, le bassin du lac Tchad et l'est de la République démocratique du Congo», a détaillé le président de la Commission de l'UA en ajoutant : «le terrorisme ne cesse d'étendre sa loi macabre avec des conséquences considérables sur les finances, les économies et la sécurité des populations».

«Quant aux changements inconstitutionnels de gouvernement, fléaux récents mais heureusement encore très localisés sur le continent, il vient marquer un recul des processus démocratiques engagés dans de nombreux pays depuis une vingtaine d'années», a conclu Faki Mahamat.

Julia Ndeko

ACCÈS AUX MÉDICAMENTS ET VACCINS

Pfizer fait un geste vers les pays les plus pauvres

Le géant pharmaceutique américain Pfizer s'est engagé mercredi à vendre à prix coûtant certains de ses médicaments et vaccins à 45 pays pauvres, dans le cadre d'une initiative annoncée lors du Forum économique de Davos.

«Avec tout ce que nous avons appris et accompli ces deux dernières années, il est maintenant temps de commencer à refermer davantage le fossé séparant ceux qui peuvent avoir accès à ces innovations et ceux qui ne le peuvent pas», a déclaré le PDG du géant pharmaceutique Albert Bourla, au cours d'une conférence de presse présentant l'initiative en Suisse. Il était accompagné sur scène des chefs d'Etat du Rwanda et du Malawi, signataires de l'accord.

«L'engagement de Pfizer établit une nouvelle norme que nous espérons voir imitée par d'autres», a affirmé Paul Kagame, saluant un «pas important vers une sécurité sanitaire durable».

Outre ces deux États, le Ghana, l'Ouganda et le Sénégal se sont déjà joints à cet accord qui se concentre sur cinq domaines thérapeutiques : les maladies infectieuses, l'oncologie, les maladies rares, les maladies inflammatoires et la santé féminine. Il permettra d'accroître l'accès aux médicaments et vaccins brevetés de Pfizer disponibles aux États-Unis et dans l'Union européenne pour près de 1,2 milliard de personnes.

Au total, 23 vaccins et médicaments

de l'entreprise sont brevetés dans les domaines concernés. Cela inclut par exemple plusieurs traitements contre des cancers, mais aussi l'antiviral Paxlovid et le vaccin de Pfizer contre la Covid-19.

Si un prix plus avantageux a été négocié par ailleurs dans le cadre des efforts d'équité dans la lutte contre la pandémie, c'est celui-ci qui s'appliquera, a précisé Pfizer. La vente à prix coûtant signifie que seuls les coûts de fabrication et les dépenses de transport seront facturés dans les pays concernés. Et si d'autres médicaments sont développés à l'avenir dans ces domaines, ils seront automatiquement inclus dans l'accord.

L'accord a vocation à s'appliquer à terme à tous les pays à revenus faibles et à 18 pays à revenus faibles, à intermédiaires.

Albert Bourla a, par ailleurs, affirmé mercredi que le géant pharmaceutique continuait à travailler avec la fondation Bill et Melinda Gates avec l'objectif de développer de nouveaux vaccins.

Les maladies infectieuses tuent près d'un million de personnes chaque année dans ces pays pauvres, selon Pfizer.

J.Nd.

LÉGISLATIVES 2022

Le PCT investit quarante candidats à Brazzaville

Le Parti congolais du travail (PCT), fédération de Brazzaville et de l'Ile Mbamou, a dévoilé, le 25 mai, sa liste de candidats. Ils sont un binôme de quarante candidats investis pour le compte des élections législatives et une liste de cent- un pour les locales.



Les candidats investis à Moundali/Adiac

Le PCT a choisi quarante de ses membres sur l'étendue de la fédération de Brazzaville et de l'Ile Mbamou, investis dans vingt circonscriptions électorales, soit vingt candidats titulaires et vingt autres suppléants. Mais plus de 90% d'entre eux sont des députés en fonction, qui siègent à la quatorzième législature. Seuls sept nouveaux candidats titulaires ont fait leur entrée.

Il s'agit de Rick Bokilo dans la première circonscription électorale de Poto-Poto ; Vadim Osdet Mvouba à Bacongo 2 ; Daniel Illoye Gouya à Ouenzé 2 ; Dieudonné Bantsimba dans la deuxième circonscription de Mfilou ; Jean Lounana Kouta à Bacongo 1 ; Rudy Ngoma à Madibou et d'Esther Ngayama à l'Ile Mbamou, en remplacement d'André Nianga Elenka décédé.

S'agissant des élections locales, la fédération du PCT Brazzaville a investi en tout une longue liste de cent-un candidats. Chaque liste d'arrondissement est conduite par un candidat mobilisateur. A Mfilou, par exemple, la tête de liste a été confiée à Parfait Romuald Iloki.

Dans un message commun, les candidats investis ont pris l'engagement de batailler fort afin d'assurer au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, une majorité confortable au Parlement et dans les assemblées locales. Clôturant la réunion au nom du secrétaire général du parti empêché, le secrétaire permanent à l'organisation et à la mobilisation, Gabriel Ondongo, a encouragé les candidats investis à porter haut l'étendard du PCT.

Firmin Oyé

LA CONGOLAISE DES EAUX

Les syndicalistes s'insurgent contre l'absence du dialogue avec la tutelle

Dans une déclaration rendue publique le 25 mai à Brazzaville, le collège des structures syndicales les plus représentatives de La Congolaise des eaux (LCDE) dénonce le refus manifeste du dialogue du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique pendant que la situation de la société se détériore davantage.

Les syndicalistes ont constaté que la Congolaise des eaux est traversée par plusieurs maux dont les esquisses de solutions ne peuvent être trouvées que par le dialogue avec les partenaires sociaux.

En effet, ont-ils déclaré, la convention collective signée le 29 décembre 2020 et qui devrait être applicable en 2021 reste jusqu'aujourd'hui dans les tiroirs du ministère. En outre, ils déplorent la non visibilité des actions liées aux réformes décidées par le gouvernement.

Par ailleurs, ont-ils fait constater, les raisons des pénuries d'eau constatées dans plusieurs villes congolaises sont dues en grande partie aux problèmes organisationnel, financier et matériel. A cet effet, ils invitent la tutelle à prendre des dispositions nécessaires pour créer la cohésion et la sérénité du climat social dans l'entreprise.

De plus, les syndicalistes sollicitent du président du Conseil d'administration la création des conditions permissives pour la bonne marche de la société et l'amélioration des résultats attendus.

Le collège des structures syndicales les plus représentatives de LCDE demande au Premier ministre d'interpeller les responsables qui ne favorisent pas le dialogue social dans les entreprises sous tutelle.

La Rédaction

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La RDC s'imprègne du modèle congolais

Une délégation des responsables de la République démocratique du Congo (RDC), conduite par le ministre d'Etat, ministre l'Aménagement du territoire, Guy Loando, a été reçue, le 25 mai à Brazzaville, par le ministre Jean- Jacques Bouya. La RDC veut s'enquérir du modèle de Brazzaville dans l'aménagement du territoire et capitaliser son expertise en la matière.



Le ministre d'Etat de la RDC s'exprimant devant la presse/Adiac

Le ministre d'Etat de la RDC a inscrit sa mission de travail dans le cadre de l'échange d'expériences dans le domaine de l'aménagement du territoire. Un secteur que les deux ministres ont estimé transversal mais stratégique dans le développement économique, expérimenté par la RDC il y a à peine cinq ans, selon le ministre d'Etat. Le Congo disposant d'une bonne expertise dans le domaine, Guy Loando est venu s'en imprégner. A cet effet, Jean-Jacques Bouya a expliqué à son interlocuteur la démarche congolaise en matière d'aménagement du territoire, ainsi que les efforts consentis pour construire des infrastructures de base à travers le pays. Il lui a fait savoir que la politique a été initiée

par le chef de l'Etat dans le but de mailler le pays d'infrastructures de base. Et l'opération de municipalisation accélérée a été le déclic pour impulser un développement équilibré. « La municipalisation accélérée, couplée à la célébration tournante de la fête de l'indépendance, nous a permis de bâtir plusieurs infrastructures de base à travers le pays. A ce jour, tous nos douze départements sont dotés d'aéroports internationaux, des stades modernes, d'infrastructures d'eau et d'électricité et nos chefs-lieux de département sont aujourd'hui reliés par une route bitumée », a précisé Jean-Jacques Bouya.

Cette politique, a-t-il renchéri,

a permis au Congo d'élargir son réseau routier bitumé et de relier Pointe-Noire à Brazzaville par une route lourde pour favoriser les échanges. De même, dans le cadre de l'intégration sous-régionale, a poursuivi Jean-Jacques Bouya, le Congo est déjà accessible au Gabon, au Cameroun, en Angola et bientôt à la Centrafrique par des routes bitumées. Il le sera aussi dans l'avenir avec la RDC, à partir du pont route-rail sur le fleuve entre Brazzaville et Kinshasa. Pour le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire de la RDC, ce projet dont son parlement a déjà ratifié est salutaire pour le développement économique des deux pays frères.

« Nous nous sommes réunis dans le cadre de l'échange d'expériences parce que le ministère de l'Aménagement du territoire de la RDC est créé à peine en 2017. Etant encore dans la phase des réformes, la riche expérience du Congo Brazzaville est donc capitale pour nous. Je rentre avec des informations bien élaborées en ce qui concerne l'aménagement et l'équipement de notre territoire », a souligné Guy Loando, qui était accompagné du conseiller spécial du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

F.O.

PND 2022-2026

Afreximbank engagée à apporter des financements nécessaires

La banque africaine d'import-export, Afreximbank, pourra contribuer à la mise en œuvre des projets prioritaires du Plan national de développement (PND 2022-2026). Au sortir d'une entrevue avec le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le 24 mai à Brazzaville, le président d'Afreximbank, Benedict Okey Oramah, a annoncé d'importants investissements dans l'industrie minière et l'agriculture au Congo.

Le patron de la banque panafricaine, dont le siège se trouve au Caire, en Égypte, est venu à Brazzaville pour faire le point de ses activités dans le pays avec les autorités nationales. Au cours de ces dernières années, Afreximbank a investi environ 1,5 milliard de dollars, soit 919,1 milliards FCFA, dans trois projets pétroliers.

« L'Afreximbank entend investir de façon importante dans le secteur des mines. Les négociations autour de ce dossier sont en cours (...) Les facilités que nous comptons apporter vont permettre au Congo de faire face à la

flambée des prix des denrées alimentaires et à être en mesure de produire des engrais. Nous sommes disposés à aider le Congo à financer ses priorités dans le cadre du PND 2022-2026 et à répondre aux défis alimentaires », a déclaré Benedict Okey Oramah.

Afreximbank constitue une bouffée d'oxygène pour le budget du PND qui représente plus de 8987 milliards F CFA, alors que les ressources propres n'excèdent pas 24% du coût global du programme. Le gouvernement congolais s'est résolu de mobiliser les bailleurs de fonds, notamment

privés, en vue de combler le gap de financement du PND.

Le programme quinquennal, à vocation économique, repose sur les activités agricoles, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales. Ce PND dit de « deuxième génération » se veut une feuille de route censée faire passer la République du Congo d'une économie de rente pétrolière à une économie nationale forte, diversifiée et résiliente. Au cours des cinq prochaines années, l'exécutif a promis d'assurer la croissance du produit intérieur brut à 7% de moyenne annuelle, de créer



Le président d'Afreximbank DR

des emplois, de réduire la pauvreté et l'importation des produits de base...

Le pays devrait pour cela séduire les investisseurs étrangers, à l'instar d'Afreximbank qui a lancé depuis le 6 avril dernier un programme destiné à financer les économies

africaines en proie aux conséquences du conflit armé en Europe. L'objectif de cette initiative est d'appuyer le continent à limiter ses importations, tandis que la demande actuelle en Afrique est évaluée à plus de 20 milliards de dollars.

Fiacre Kombo

PROJET LISUNGI

Plus de 3 000 ménages pauvres du Pool perçoivent des allocations

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a officiellement lancé, le 24 mai, le paiement des allocations à 3 235 ménages pauvres et très pauvres de la commune de Kintélé et du district d'Ignié, dans le département du Pool. L'aide s'inscrit dans le cadre du projet Lisungi, financement additionnel de la Banque mondiale (Likouala).

A Kintélé, ils sont 1 649 à avoir bénéficié de l'aide du gouvernement dont 1 338 faisant partie de la population locale et 79 réfugiés. Outre les transferts monétaires conditionnels, 232 ménages pauvres bénéficieront des transferts monétaires activités génératrices de revenus (TMAGR). Une initiative positivement appréciée par le maire de la commune de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, qui a appelé les bénéficiaires à en faire bon usage. Percevant sa première allocation, Catherine Ossibi a salué cet élan de solidarité du gouvernement qui mérite, d'après elle, d'être encouragé. « Pour nous les veuves qui sommes devenues des responsables de famille après la disparition de nos époux, c'est un geste louable. Nous souffrons avec les enfants et les petits-fils sans soutien quelconque. Je vendais l'huile de palme, mais le commerce ne fonctionnait plus, donc avec cette allocation, je vais reprendre avec mon commerce en y insérant l'huile d'arachide dont le bidon est aujourd'hui vendu à 32 500 FCFA afin de trouver quelque chose pour envoyer les enfants à l'école », a-t-elle laissé entendre.

Un ouf de soulagement également pour le président des réfu-



giés centrafricains de Brazzaville, Achille Honoré, qui s'est réjoui de l'aboutissement de ce processus dont il est le coordonnateur du comité ad hoc. « C'est un moment qui a été tant attendu, en tant que réfugiés, nous vivons une situation très précaire. Donc, Nous ne pouvons que remercier le gouvernement qui a pensé à une partie de réfugiés

que nous sommes pour bénéficier de cet appui financier », a-t-il déclaré.

Dans la sous-préfecture d'Ignié, le nombre de bénéficiaires est chiffré à 1 586 ménages parmi lesquels les autochtones et les réfugiés dont 2 23 recevront le TMAGR. Agée de 102 ans, Justine Bouesso n'a pas caché sa satisfaction : « C'est une joie pour

Lancement des paiements à Kintélé/Adiac moi, voyez mon état, je ne savais plus à quel saint me vouer. J'ai perdu tous mes enfants, il en reste une seule fille. Je vais lui donner cet argent pour qu'elle achète quelque chose à vendre afin de bien prendre soins de moi », s'est-elle réjoui. Pour le sous-préfet d'Ignié, Armand Tsono, ces allocations accordées aux réfugiés et à la

population locale touchée par la misère vont sans nul doute améliorer sensiblement leurs conditions de vie. « Je saisis cette occasion pour inviter tous les bénéficiaires à faire preuve de responsabilité et de discipline en respectant scrupuleusement les indications et les consignes prescrites par le programme Lisungi afin de mener à bien leurs petits projets et se prendre en charge », a-t-il souligné.

Lançant les opérations de paiement, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Eugène Ikounga, a exhorté les bénéficiaires à en faire bon usage et à se lancer résolument dans la voie de l'autonomisation économique. « Pendant que nous lançons ces financements, il y a certaines personnes mal intentionnées, professionnels du gain facile, qui sont à pied d'œuvre dans la finalisation de leur stratégie d'escroquerie, d'arnaque et de rançonnement. Ensemble, barons la route à ces saboteurs de l'action salutaire et salvatrice du gouvernement », a-t-il invité, précisant que ces prestations sont à titre gracieux et ne donnent pas lieu à une contrepartie.

Parfait Wilfried Douniama



**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

2^E ÉDITION
KOKUTAN'ART
Rencontres Internationales de la Photographie d'Auteur de Brazzaville
27 MAI > 1^{ER} JUIN

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
LES ATELIERS SAHM

CONGO
CAMEROUN
BELGIQUE
FRANCE
MALI
NIGER
RDC
RWANDA

PROGRAMME DES ACTIVITES DU 24 AU 31 MAI 2022

MARDI 24 MAI

18H00 CINE-CLUB (MOIS DU CINEMA EUROPEEN) : LUZZU

18H00 THEÂTRE : L'AFRIQUE EST MORTE CE SOIR

VENDREDI 27 MAI

15H00 FESTIVAL KOKUTAN'ART : CEREMONIE D'OUVERTURE, VERNISSAGE OFFICIEL ET VISITE GUIDEE DE L'EXPOSITION.

SAMEDI 28 MAI

12H00 CONTE : L'HEURE DU CONTE POUR LES PETITS ET LES GRANDS AVEC JULLES FERRY MOUSSOUKI.

15H00 CAFE PHILO : L'EGALITE AUJOURD'HUI POUR UN AVENIR DURABLE

16H00 CONFÉRENCE : THÉORIES ET LECTURES DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

LUNDI 30 MAI

10H00 CONFÉRENCE : L'AFRIQUE QUI VIENT ! PAR LES TÊTES BRÛLÉES (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

14H00 RENCONTRE : CARTE BLANCHE AVEC JOHN KALAPO (MALI) (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

16H00 CONFÉRENCE DÉBAT : COMMENT VENDRE SES PHOTOS GRACE AU DIGITAL (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

« Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase 1 »

Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2100150031593

N° d'Identification du Projet : P-ZI-DBO-088

N°AMI : N° 005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase 1 », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations relatives au « Contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagements connexes ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres : (i) suivre au quotidien l'ensemble de l'exécution des travaux, y compris la préparation des mortiers, des bétons, du ferrailage et des briques ; (ii) rédiger les rapports de démarrage et de fin des travaux, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux ; (iii) organiser et diriger les réunions de chantiers, avec rédaction et diffusion des comptes rendus ; (iv) Informer systématiquement le Client de tout événement imprévu pouvant intervenir en cours d'exécution des travaux, avec indication des conséquences notables ; (v) Vérifier et contrôler la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût ; (vi) Contrôler et maîtriser les délais ; (vii) Choisir les options techniques ; (viii) Assurer la liaison

régulière avec les organismes de contrôle éventuels de l'Etat ; (ix) Établir et transmettre au Client pour signature, les projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise ; (x) Assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux. La durée maximale de la mission est de 08 mois, en adéquation avec celle prévue pour l'exécution des travaux.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprun-

teur de l'inclure dans la liste restreinte

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 juin 2022 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention « AMI N°005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes) / Contrôle et la surveillance des travaux d'aménagements connexes »

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur du Projet, Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI

(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),

5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU, quartier Batignolles,

Brazzaville, République du Congo

E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANT)

« Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville-Bangui-N'Djamena - phase 1 »

Secteur : « transport »

Référence du prêt : 206/CG-21/01-INFRA du 10/12/2021

AMI N° 006-2022/MATIER/DGGT/CT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) afin de couvrir le coût du Projet de développement du corridor de transport multimodal Pointe-Noire- Brazzaville- Bangui-N'Djamena - phase 1 section Ouesso-Gouga et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'« Actualisation des études d'aménagement et de bitumage de la section Pokola - Gouga (457 km) ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- l'étude d'impact environnemental et social ;
- l'étude technique, constituée par :
 - une actualisation de l'étude technique ;
 - un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) actualisé.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par la Banque Développement des

Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+ 1)

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com ;

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 juin 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 006-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP/Services d'un consultant (firme) pour l'« Actualisation des études d'aménagement et de bitumage de la section Pokola - Gouga (457 km) ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO.-

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Les autorités locales rassurent du climat de paix dans le département

En marge de la cérémonie d'inauguration du Centre de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, s'est entretenue avec les sages, les notables et les autorités du département de la Bouenza.

Les échanges entre les autorités locales et l'épouse du chef de l'Etat ont porté, entre autres, sur la préservation du climat de paix et de l'unité dans le département de la Bouenza, surtout en cette période préparatoire des élections législatives qui pointent à l'horizon.

Dans son intervention, le préfet de ce département, Jules Monkala Tchoumou, a assuré que la Bouenza « est sous contrôle ». En ce moment, a-t-il poursuivi, « il y a un grand travail qui s'est fait et qui continue à se faire », précisant: « Nous veillerons à ce que la vérité des élections triomphe et que chacun récolte ce qu'il a semé. Nous vous assurons qu'il n'y a pas de mauvais bruit ici. Il y a des enjeux électoraux certes, mais le département de la Bouenza est calme ».

« Le département de la Bouenza compte dix districts avec une

commune de plein exercice et cinq communautés urbaines. Pour l'instant, il n'y a aucune situation particulière qui peut susciter des inquiétudes dans ce département », a assuré Jules Monkala Tchoumou.

Pour sa part, l'épouse du chef de l'Etat a appelé à la prudence, tout en soulignant la nécessité de préserver la paix et l'unité.

« Soyez prudents et attentifs pour que les élections se passent dans le calme. Evitons de réveiller les vieux démons de la haine susceptible de perturber la paix dans ce département », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

En ce qui concerne les difficultés auxquelles les autorités locales sont confrontées depuis cinq ans, le préfet de la Bouenza a sollicité l'intercession de la première dame auprès du président de la République. « Nous avons pensé que



vous êtes la voie la plus courte pour atteindre le chef de l'Etat », a dit Jules Monkala Tchoumou.

La première dame qui s'est indignée a accepté certes de rapporter

leurs doléances auprès du chef de l'Etat, mais a renvoyé la responsabilité aux membres d'examiner la situation.

Signalons que peu avant, Antoi-

Les sages et notables présentant leurs doléances

nette Sassou N'Guesso a rencontré les sages et les notables de la Bouenza qui lui avaient également soumis de nombreuses doléances.

Yvette Reine Nzaba

Le Centre de formation initiale des enseignants suscite l'admiration

Lors de la cérémonie d'inauguration, le 25 mai, du Centre de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, plusieurs personnalités ainsi que les élèves bénéficiaires du Joyau ont exprimé leur satisfaction.

Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo

« C'est un sentiment de joie et de satisfaction que j'éprouve aujourd'hui. Ce joyau sert de plateforme et de lieu de formation des enseignants. Il ramène à l'enseignant le rôle important qu'il continue à jouer dans la formation des enseignants. L'Unesco se réjouit de cela puisque ça tombe à point nommé avec la mise en œuvre du projet financé par le partenariat mondial pour l'éducation, en vue d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation dans sa composante dédiée à la qualité qui nous demande de former six mille enseignants volontaires. Pour nous, c'est une opportunité à saisir et dès le lendemain de cette inauguration, nous pensons nous mettre au travail avec les partenaires présents en ce lieu. »



Anne Marie Kabala

notre maman, la fille de Mouyondzi, une maman de cœur qui s'occupe des veuves, des orphelins, des personnes âgées, des malades. A travers cette œuvre, elle s'occupe des générations futures. Que Dieu la bénisse abondamment et la couvre de bénédiction, et surtout à son mari, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. »

Anne Marie Kabala, administrateur maire de Mouyondzi

« L'émotion est tellement grande que les mots me manquent pour exprimer ma joie en ce jour de l'inauguration de cette grande école par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso qui s'est impliquée à fond pour la construction de ce centre de formation initiale des enseignants, ancienne école normale des jeunes filles où elle a été formée en tant qu'institutrice. J'exprime ma reconnaissance à la première dame,

Claudine Munari, présidente du MUST

« J'étais venue ici en 2020 lorsque les travaux de l'ouvrage n'étaient pas encore terminés, et j'avais pu apprécier et admirer l'ampleur de ce que ça devait être. Aujourd'hui, je suis revenue comme pour réceptionner ce bijou avec tous les enfants de Mouyondzi, et tous les congolais parce que c'est un centre de formation des enseignants. Effectivement, le Centre n'ap-



partient pas seulement aux natifs de Mouyondzi et de la Bouenza, mais également à tout le peuple Congolais.

C'est un moment historique car c'est pour une première dans l'histoire de notre pays. Aujourd'hui j'ai du mal à dire qu'on a été laissé pour compte. Merci à la Première dame d'avoir tenu parole. »

Les élèves du Lycée de Mouyondzi

« C'est pour nous et mes collègues, un vrai plaisir d'assister à l'inauguration de ce très attendu et très réussi du Centre de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi. Nous remercions infiniment l'épouse du chef de l'Etat, le président de la République et le gouvernement de nous avoir offert ce chef-d'œuvre. »



Claudine Munari

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

ELIMINATOIRES CAN 2023

Vingt-huit Diabes rouges présélectionnés

La liste des vingt-huit Diabes rouges présélectionnés pour préparer les matches contre les Aigles du Mali et les Scorpions de la Gambie, comptant pour la première et deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, a été dévoilée le 25 mai.

Les éliminatoires s'annoncent très décisives pour le onze national dont la dernière participation remonte à 2015. Les Diabes rouges joueront gros lors des deux premières journées puisqu'ils vont se déplacer le 2 juin pour Bamako où ils y affronteront, le 4 juin, la sélection malienne avant de recevoir le 8 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat, celle de la Gambie. La tâche ne sera pas aisée pour les Congolais face aux deux des favoris du groupe ayant livré des prestations de qualité lors de la dernière phase finale de la CAN disputée au Cameroun.

Les premières séances d'entraînement des Diabes rouges sont prévues le 27 mai. La liste divulguée est presque identique à celle du dernier stage en Turquie, à quelques exceptions près. En témoigne l'absence de Silvère Ganvoula, Durel Avounou, Mons Bas-souanima, Mavis Tchibota mais aussi le retour de Jordan Massengo considé-



Les Diabes rouges débutent les séances d'entraînement ce vendredi/Adiac

ré comme l'une des surprises de cette liste sans oublier la première convocation de Fred Ndembi en sélection. Huit joueurs locaux figurent sur la liste dont six joueurs de l'As Otohô et deux des Diabes noirs. La présence de certains d'entre eux suscite beaucoup d'interrogations. Et aux joueurs convoqués de prouver qu'ils méritent bien leur place dans la sélection.

Les présélectionnés

Gardiens : Pavhel Ndzila (AS Otohô/ Congo), Giscard Mavoungou (Diabes noirs/Congo) et Christoffer Mafoumbi (Mosta/ Malte)

Défenseurs : Ravy Tsouka Dozi (Helsingborg/ Suède), Prince Mouandza Mapata (AS Otohô/ Congo), Baudry Marvin (Laval/ France), Ryan Bidounga (Lokomotiv/ Bulgarie), Rozan Va-

rel (Vita club/ RDC), Julfin Ondongo (AS Otohô), Raddy Ovouka (New Mexico/ Etats-Unis), Bradley Mazikou (CSKA Sofia/ Bulgarie).

Milieux du terrain : Nolan M'bemba (Le Havre/ France), Gaius Makouta (Boavista/ Portugal), Jordan Massengo (P. Eidsen/ Belgique), Antoine Makoumbou (Maribor/ Slovénie), Harvy Ossété Italy (Diabes noirs/ Congo), Dylan Saint Louis (Hataysport/ Turquie), Thievy Bifouma (Bursaspor/ Turquie), Fred Ndembi (US Orleans/ France)

Attaquants : Prestige Mboungou (Metalac/Serbie), Justalain Moïse Nkounkou (AS Otohô/ Congo), Beni Makouna (Montpellier/ France), Bevic Moussitou Oko (Ajaccio/ France), Guy Mbenza (WAC/ Maroc), Georges Kader Bidimbou (AS Otohô/ Congo), Prince Ibara (Bengalurur/ Inde), Yann Mabela (RFC Union/ Luxembourg), Wilfrid Nkaya (AS Otohô/Congo)

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Abel Missamou et la famille Nsundi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Alphonse Nkounkou, survenu le 21 mai 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Moe Prat Mawata en face de l'Église Kimbanguiste

Contact : Tél. : 06 658 01 83



IN MEMORIAM

25 mai 1998 - 25 mai 2022, voici vingt quatre ans jour pour jour que Mme Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Prosper Onanga prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité.

Maman, nous ne t'oublierons jamais!



Les familles Matoto et Malanda annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, frère et beau-père, Frantz Exupère Matoto, survenu le 13 mai 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°3 bis, rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



PROJECTION ET DANSE

«Timbuktu» et Jenny Paulin à l'IFC

Le cinéma et la danse sont au rendez-vous cette semaine à l'Institut français du Congo (IFC) avec la projection, le 26 mai, de «Timbuktu», un film d'Abderrahmane Sissako, et les ateliers et conférences sur les danses et musiques traditionnelles de la Caraïbe qui seront animés par la chorégraphe et coach guadeloupéenne Jenny Paulin, du 26 au 28 mai.

La vie de Kidane, mari de Saitima et père de Toya et Issan, bascule quand il tue accidentellement Amadou le pêcheur qui s'en est pris à GPS sa vache préférée. Kidane doit alors faire face aux nouvelles lois et la terreur des djihadistes. C'est l'histoire que relate «Timbuktu» que le public pourra découvrir cette semaine à l'IFC. Un film dramatique franco-mauritanien, réalisé par le cinéaste et producteur mauritanien, Abderrahmane Sissako, sorti en 2014. Le long métrage a remporté plusieurs prix dont le Prix du jury œcuménique et le Prix François-Chalais, la même année de sa sortie, au festival de Cannes. Il a aussi été nommé à l'Oscar du meilleur film en langue étrangère en 2015.

Quant à la chorégraphe et coach Jenny Paulin, elle animera, pendant trois jours, une conférence de presse et deux conférences sur les thèmes: «Les danses et musiques traditionnelles de la caraïbe (Gwa-Ka, Biguine, Soca...), quelle perception en Afrique?» et «La danse, vecteur d'émancipation de la femme». Pendant les trois jours elle animera également trois ateliers de danse destinés aux enfants et aux



adultes. L'occasion est donnée aux Ponténégrins de «se déhancher au rythme des percussions traditionnelles du Form'AKA et

du Sokafit, disciplines de fusions caribéennes portées par la chorégraphe».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MARCHÉ DES ARTS ET DES SPECTACLES

Le Mask Togo accueille des arts de différents pays

Des artistes, groupes et compagnies de théâtre des pays africains et d'Europe participeront, du 29 juillet au 28 août, à la deuxième édition du Marché des arts et des spectacles de Kemerida dénommé (Mask Togo), au Togo, à Lomé.

L'édition a pour thème « Tout en tout, par tous, pour tous/Cohésion sociale ». Plusieurs activités sont programmées, entre autres, l'atelier de jeu de masque, peinture, dessin, marionnettes, musique, conte et théâtre, spectacle, exposition, foire artisanale, et des séances axées sur la consommation locale.

Durant un mois, douze pays d'Afrique et un d'Europe prendront part à la deuxième édition du Marché des arts et des spectacles de Kemerida. Il s'agit du Bénin, de la Centrafrique, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Niger, du Tchad, du Mali, du Burkina Faso, de la République du Congo, la République démocratique du Congo, du Togo et de la France.

L'évènement se déroulera en deux grandes phases : la première qui se tiendra du 29 juillet au 12 août sera consacrée à l'éducation artistique et culturelle à la base (transmettre et enseigner les arts, la culture aux enfants et aux jeunes).

La deuxième phase réservée aux ateliers des professionnels, des responsables de compagnies, des membres de commission culture des

communes est prévue du 13 au 29 août. Ces ateliers de formation auront lieu chaque matin, après-midi et soir. Ils seront suivis par des visites des patrimoines matériels et immatériels et des spectacles.

Créé en 2021 par l'association culturelle et artistique les Zéniths Toiles d'Afrique Togo ACA-ZÉTA Togo, le Mask Togo est un marché où l'on expose tout ce qui est arts, produits culturels artistiques, tout ce qui est artiste et artisan. Il permet aux artistes togolais et africains de se vendre eux-mêmes en tant que produits, la mise en réseau de plusieurs artistes et disciplines.

Le mask Togo permet également aux promoteurs, directeurs des festivals, artistes et touristes tant togolais que de l'extérieur de voir le Togo comme un hub commercial en art et culture ; promouvoir le tourisme culturel et artistique togolais et africain (mettre en valeur l'histoire, rite, tradition et coutume d'un peuple, d'une communauté) ; de favoriser l'interculturel entre les artistes.

Rosalie Bindika

HANDBALL

Cinquante jeunes formés à l'arbitrage

La Fédération congolaise de handball, par l'entremise de la direction technique nationale, a organisé du 19 au 22 mai à Pointe-Noire une formation des jeunes dans les domaines des métiers d'officiel de table et d'arbitrage. La formation a été animée par des arbitres congolais sous la supervision du directeur technique national, Jean Patrice Pahapa.

Initiée par la fédération au profit des jeunes âgés de 15 à 18 ans dont 18 filles, la formation a eu pour but de rajeunir et de renforcer l'effectif des arbitres congolais de handball.

Elle a été animée par les arbitres congolais Alain Massimina et Grégoire Nganga, sous la coordination de Jean Patrice Pahapa, directeur technique national, en marge du symposium de recadrage des nouvelles règles de jeu qui a eu lieu dans la ville océane les 19 et 20 mai.

Le représentant de la fédération et chef de mission, Jean Patrice Pahapa, a souligné que cette formation a eu lieu dans le cadre des missions de la direction technique nationale concernant la réactualisation des compétences mais aussi la formation des nouveaux cadres.

A l'issue de quatre jours de formation des jeunes arbitres, le président de la Ligue, Joseph Pambou Loemba, a loué l'initiative de la fédération.

« Nous sommes satisfaits pour le symposium qui a permis l'harmonisation des règles de jeu au niveau national et international et, félicitons la fédération pour la formation des jeunes arbitres car quelques paires d'arbitres qui sont encore sur le terrain ont vieilli », a-t-il avoué. Cependant, après cette initiation par la Fédération congolaise de handball, la tâche revient à la Ligue de poursuivre cette formation des jeunes à travers l'organisation des mini-tournois car, c'est le travail de terrain (pratique) qui permettra à ces jeunes d'assimiler les règles de jeu et de s'adapter aux péripéties du métier d'arbitrage de handball avant l'évaluation prévue dans trois mois.

Charlem Léa Itoua

KICKBOXING

Les arbitres actualisent leurs connaissances

Le responsable du Comité national de kickboxing et disciplines associées (CNKDA), Me Valère Koubikana, et quelques membres de cette structure ont animé, du 21 au 22 mai, à Pointe-Noire, un stage au profit des arbitres de ce département.



Les participants au stage/DR

Le stage a consisté à initier les participants aux nouvelles règles de l'arbitrage de kickboxing, full contact et de muay thai, à travers des cours théorique et pratique.

Ce moment d'apprentissage a été organisé en prélude à la compétition internationale qui aura lieu d'ici la fin de l'année. Pour faciliter la sélection des athlètes qui représenteront le Congo au championnat du monde, la CNKDA a souhaité initier les arbitres nationaux aux standards internationaux.

Selon Me Valère Koubikana, ce stage a réuni vingt participants dont quatorze nationaux et six départementaux. « Concernant la suite, nous allons permettre à ces stagiaires de mettre en exergue les connaissances acquises en arbitrant, dans les prochains jours, les combats de sélection des athlètes qui représenteront le Congo à la compétition internationale de kick boxing », a-t-il indiqué.

Nouvelle structure très dynamique, le CNKDA travaille quotidiennement pour non seulement promouvoir ce sport sur le plan national mais aussi faciliter le processus de mise en place d'une fédération.

Rude Ngoma

SOLUTION :

L'expression-mystère est : RECORDMAN



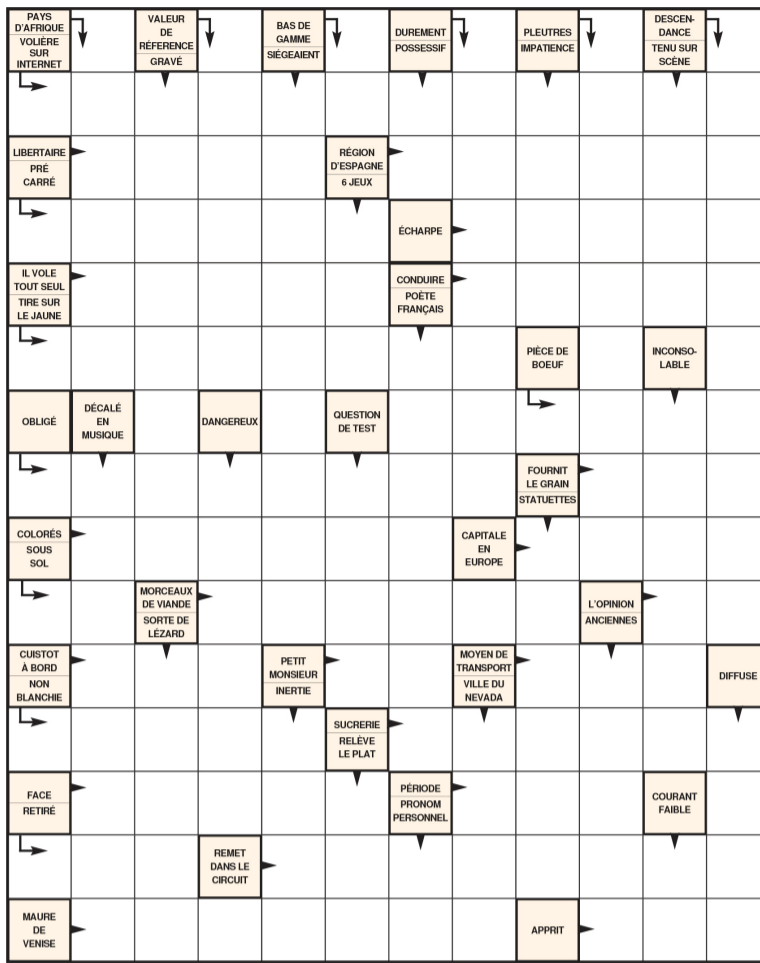
MOTS CASÉS 10X13 • N°334



• SOLUTION DE LA GRILLE N°589 •

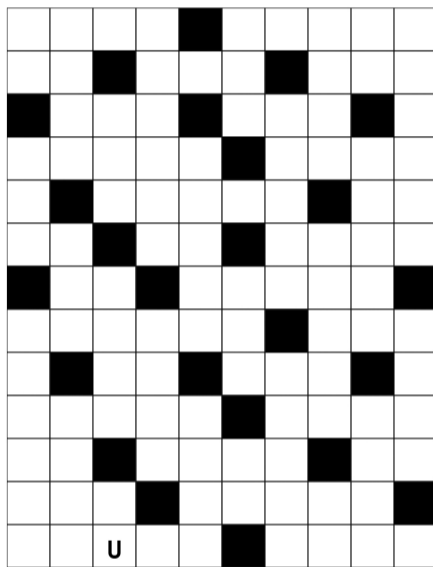
8	2	1	7	3	4	5	9	6		
6	3	9	5	8	2	4	7	1		
7	4	5	9	1	6	2	8	3		
5	7	8	2	9	3	6	1	4		
2	6	3	8	4	1	9	5	7		
9	1	4	6	7	5	3	2	8		
3	9	6	1	2	8	7	4	5		
4	8	2	3	5	7	1	6	9		
1	5	7	4	6	9	8	3	2		

8	3	5	2	7	9	1	4	6		
2	4	1	5	8	6	7	3	9		
7	6	9	1	4	3	2	8	5		
3	8	6	7	1	4	5	9	2		
1	5	2	6	9	8	3	7	4		
4	9	7	3	2	5	8	6	1		
6	1	4	8	3	2	9	5	7		
9	2	3	4	5	7	6	1	8		
5	7	8	9	6	1	4	2	3		



FLÉCHÉS 12x15 • N°2129 • © FORTISSIMOTS 2021

MOTS CASÉS 10X13 • N°335



- 2 LETTRES**
AN - AS - AU - CE - EN - ET - EU - OH - RE - RI - RU - SE - TU
- 3 LETTRES**
AIR - ANE - ARE - COR - CRS - ECU - EPI - ILE - RIT - RIZ - SAC - USE
- 4 LETTRES**
AZUR - CEPE - ECRU - EDIT - ELFE - EMEU - ERRA - ETUI - FERU - HURE - OHIO - RACE - URNE - ZERO
- 5 LETTRES**
ACRES - ADULE - CIRER - COLZA - COURU - DEUIL - DOUZE - EIDER - LASER - NIGER - PAIRS - PEAGE
- 6 LETTRES**
RAZZIA - RECENT - RECORD - RUCHER



- ADROIT / ALLURE / CANOE / CARCASSE / CLOCHE / COULISSE / CRABE / CUISSE / DANDY / DAUPHIN / ECHARPE / FAUNE / FLOCON FUGUE / GAULOIS / GAZOLE

- GLOBE / GRENADE / HANCHE / HELICE / HORMONE / HUMOUR / LAMPION / MACHINE / MANGUE / MOITE / MOUTON / MYCOSE / NEANT / PARDON / PARODIE

- PERSIL / PITEUX / PLEUVOIR / POCHE / RADIS / ROUPIE / RUCHE / SAUMON / SEANCE / SOLIVE / SOLUTION / SOMBRERO / TIEDEURS / VOISIN / YAOURT

• SUDOKU • GRILLE N°590 • DIFFICILE •

	3		5		2			6		
				9		1				
1		5						2		7
			7	6		4	3			
8									9	
			3	7		5	4			
3		2						6		1
				3		7				
	5		1		8		3			

• SUDOKU • GRILLE N°597 • FACILE •

	4			2	1				
7	2			5		1			4
		6	4			5	7		
	3	2			7		9	8	
				3	8				
9	8		2			3	6		
	9	1			4	6			
6		3		1			4	7	
				5	3				1

MOUYONDZI

Le Centre de formation initiale et continue des enseignants inauguré

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a officiellement ouvert les portes de l'établissement, le 25 mai à Mouyondzi, dans le cadre de l'amélioration du système éducatif congolais à travers notamment la formation des formateurs.

Après avoir posé la première pierre le 3 août 2019, la première dame Antoinette Sassou N'Guesso est revenue trois ans plus tard sur le site mythique du Centre national de formation initiale et continue des enseignants (CNFICE) pour l'inaugurer, en présence notamment du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a piloté le projet à l'époque où il était ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire. Les membres de l'association « La Mouyondzienne », qui ne sont autres que les instructrices de la promotion de la première dame du Congo formées sur ce mythique site alors Ecole normale des Jeunes filles, ont assisté à l'événement.

La création de ce centre s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, en partenariat avec le gouvernement et la Banque mondiale. « *Le Centre national de formation initiale et continue des enseignants, qui vient d'être inauguré, va donner aux formateurs des compétences requises pour la transmission du savoir, savoir-faire et du faire-savoir* », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, dans son mot de circonstance. Elle a, par ailleurs, souligné que ce centre est le creuset de



Face principale du Centre de formation continue et initiale des enseignants/Adiac

la formation continue, l'encadrement pédagogique et la recherche où va régner le vivre-ensemble puisqu'il accueillera les Congolais venus de tous les coins du pays.

Pour sa part, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, a vu dans la réalisation de cette œuvre l'engagement du gouvernement à concrétiser sa stratégie sectorielle de l'éducation

qui est la clé de promotion du capital humain, facteur essentiel de développement. « *Une éducation de qualité permet de transmettre des compétences dont le marché de l'emploi a besoin afin de lutter contre le chômage, la pauvreté* », a fait savoir la diplomate onusienne, faisant allusion à la vocation du centre qui vient d'être inauguré.

Présentant techniquement le com-

plexe qui abrite ce centre, l'architecte urbaniste, Adam Cyriaque Karanda, a expliqué que la structure s'étend sur une superficie de 19 hectares divisés en quatre secteurs. Le premier est constitué d'un bâtiment R+1 en forme d'arc comprenant neuf salles de classe, douze bureaux de direction, six bâtiments de plain-pied constitués de cinq salles de classe et d'un centre médico-social. Sur le

deuxième espace, il y a des écoles d'application R+1 (collège et lycée) constituées de seize classes pédagogiques et quatre classes spécialisées. Le troisième secteur, réservé à l'hébergement, est constitué d'un dortoir R+1 d'une capacité de cent lits ; de huit logements. Les installations sportives constituent le dernier espace.

En rappel, le Centre national de formation initiale et continue des enseignants est érigé à l'emplacement de l'ancienne Ecole normale des institutrices, construite en 1942, pendant la Deuxième Guerre mondiale, comme prison, pour accueillir les partisans du maréchal Pétain, qui avaient pactisé avec les nazis. C'est à la fin des hostilités que ces lieux deviennent Ecole normale de l'Afrique équatoriale française et, par la suite, l'Ecole normale des jeunes filles. En 1978, sur les cendres de cette école, est né le lycée de Mouyondzi.

La présidente de l'association « La Mouyondzienne », Marianne Sianard, a salué l'apport d'Antoinette Sassou N'Guesso pour la résurrection de ce centre. Elle a lancé un appel pour que les efforts soient continuellement fournis de sorte que le Centre national de formation initiale et continue des enseignants fasse toujours la fierté du système éducatif congolais.

Rominique Makaya
et Yvette Reine Nzaba

« Une éducation de qualité permet de transmettre des compétences dont le marché de l'emploi a besoin afin de lutter contre le chômage, la pauvreté »

BRAZZAVILLE

Le Cercle culturel de Poto-Poto sera réhabilité

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a annoncé, le 24 mai à l'ouverture de la quatorzième session ordinaire de ce parlement local, avoir reçu un appui financier de l'Association internationale des maires francophones pour amorcer la réhabilitation du Cercle culturel de Poto-Poto.

La pose de la première pierre en vue du lancement des travaux de rénovation du Cercle culturel de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, a souligné le président du Conseil départemental et municipal, Dieudonné Bantsimba, est prévue pour le 2 juin prochain.

Les travaux à réaliser consisteront à remettre en l'état ledit centre culturel afin de mettre à la disposition des Brazzavillois et aux opérateurs culturels un espace digne et bien équipé. Il a fait savoir que plusieurs autres projets d'intérêt public sont en vue afin de donner à la ville de Brazzaville un autre visage.

Ouvrant la session, la dernière du quinquennat, Dieudonné Bantsimba a fait savoir qu'en dépit des crises économique et sanitaire qui



Les conseillers départementaux et municipaux à l'ouverture de la session/Adiac

ont plombé l'économie nationale, le Conseil départemental et municipal a réalisé des grands efforts. Il a tenu onze sessions ordinaires qui ont permis l'adoption de près d'une centaine de dé-

libérations à caractère économique, financier, social et culturel.

En termes de projet, le Conseil départemental a réalisé d'importants travaux à travers la ville capitale. Ils

ont porté, entre autres, sur la réparation de deux sections du collecteur enterré de Zanga dia Ba Ngombé dans l'arrondissement 2, Bacongo ; le reprofilage des voiries en terre dans tous les arrondis-

sements de Brazzaville ainsi que le curage des voiries urbaines.

Le maire de la ville a fait aussi état de quelques tronçons de route réhabilités, sur l'avenue Jacques-Opangault à Ouenzé ; la deuxième sortie nord de Brazzaville au niveau de Ngamakosso ainsi que sur l'avenue Loutassi au Plateau des 15 ans.

Parmi les chantiers réalisés, les plus emblématiques ont été surtout, a souligné Dieudonné Bantsimba, le pavage des rues à Talangai, à Ouenzé, et à Madibou. De même, la mairie de Brazzaville a traité plusieurs nids de poule à travers la ville.

Pour cette onzième session ordinaire qui va durer dix jours, huit affaires à caractère socio économique et culturel sont en examen.

Firmin Oyé